



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 07 mars 2023

### **Signes de qualité et d'origine (SIQO) en Nouvelle-Aquitaine : Plus de 40 % des exploitations néo-aquitaines engagées dans une démarche qualité**

L'État, avec le Service régional de l'Information Statistique, Économique et Territoriale de la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF) poursuit l'exploitation des données du recensement agricole de 2020.

La Nouvelle-Aquitaine, première région agricole française, compte 64 200 exploitations dont **27 500 sous signes d'identification de qualité et d'origine (SIQO)**, soit 43 % des exploitations contre 36 % en France métropolitaine.

**Les SIQO couvrent plus de 300 produits en Nouvelle-Aquitaine** : l'Ossau-Iraty, le beurre Charentes-Poitou, la pomme du Limousin, le piment d'Espelette, le jambon de Bayonne, la fraise du Périgord, les pruneaux d'Agen, le Cognac ou encore les Vins de Bordeaux...

**En dix ans, la part des exploitations produisant sous SIQO a progressé de 11 points, portée par le développement de l'agriculture biologique.** Les dynamiques sont positives dans toutes les filières avec une forte dispersion cependant. Les plus fortes progressions sont observées pour le maraîchage, avec une multiplication par 3 du nombre d'exploitations produisant sous SIQO par rapport à 2010 et par 2 pour les grandes cultures.

**Le nombre d'exploitation en agriculture biologique a plus que doublé depuis 2010, avec 4 500 nouvelles exploitations engagées dans la démarche.**

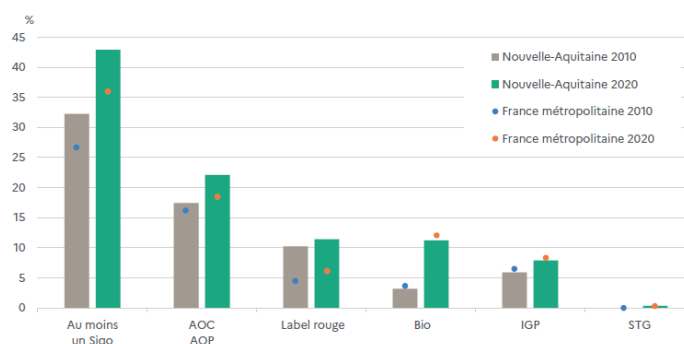
.../...

Cet engagement sous signe de qualité et d'origine diffère selon les départements, et apparaît très fortement lié à la production de vin AOP. En effet, 97 % des exploitations spécialisées en viticulture sont impliquées dans une démarche qualité en 2020.

Ainsi les exploitations de la Gironde sont les plus concernées avec notamment 77 % de production en AOC-AOP et 18 % en Bio. Les départements de Charente et de Charente-Maritime suivent de près avec 41 % des exploitations engagées en AOC-AOP.

Retrouvez en intégralité l'étude « recensement agricole 2020 - signes de qualité et d'origine » sur : <https://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/etude-no-38-recensement-agricole-2020-signes-de-qualite-et-d-origine-a2702.html>

Une progression portée par l'agriculture biologique et les AOC-AOP  
Évolution de la part des exploitations avec SIQO entre 2010 et 2020



Note de lecture : en 2020, 43 % des exploitations de Nouvelle-Aquitaine ont au moins une productions sous SIQO et 11 % en agriculture biologique.  
Champ : Nouvelle-Aquitaine et France métropolitaine, hors structures gérant les pacages collectifs.  
Source : Agreste - Recensements agricoles 2010 et 2020

## Bureau de la communication interministérielle

Sophie BILLA : 06 07 62 05 99  
Delphine SALVA : 06 73 64 76 44

Tél. : 05 56 90 60 18  
[pref.communication@gironde.gouv.fr](mailto:pref.communication@gironde.gouv.fr)



2, esplanade Charles-de-Gaulle  
2/2 CS 41397 – 33077 Bordeaux Cedex